POLITIQUE ENERGETIQUE DE LA CENTRALE THERMIQUE ET DU RESEAU DE CHALEUR DE LA VILLE COLMAR

La Société Colmarienne de Chauffage Urbain (SCCU) exploite dans le cadre d'une Délégation de Service Public la Centrale Thermique et le réseau de chaleur. Nous représentons un outil majeur dans la politique énergétique colmarienne. Nous distribuons près de 160 000 MWh de chaleur, 110 000 MWh provenant du Centre de Valorisation Energique et 30 000 MWh provenant de la chaudière biomasse soit plus de 85% d'énergie renouvelable et renouvelée.

Le réseau alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire l'équivalent de 20 000 logements via près de 40 km de réseau souterrain dont les principaux clients sont la Ville de Colmar, l'Hôpital Pasteur, le bailleur social Pôle Habitat.

Dans un souci du respect de notre environnement, la SCCU s'engagent dans une démarche de performance énergétique, qui repose sur les fondements suivants :

- Le respect rigoureux de la réglementation en vigueur et de tous autres engagements contractuels opposables, dans une dynamique de progrès permanent.
- L'engagement de garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs et les cibles énergétiques
- L'encouragement d'une politique de conception et d'achat des équipements, économes en énergie afin d'améliorer la performance énergétique.
- La recherche d'une amélioration continue.

Dans la poursuite de ses objectifs, la SCCU a décidé :

- De valoriser l'outil et les méthodes de travail en recherchant une optimisation énergétique tout en limitant son impact environnemental par :
 - une prise en compte des meilleures technologies disponibles.
 - une formation et une sensibilisation permanente du personnel aux équipements, installations, enjeux et objectifs fixés par la direction.
- De suivre quotidiennement le mix énergétique afin de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables
- De suivre l'évolution des consommations électriques des nouvelles installations
- De poursuivre l'optimisation des nouvelles installations basse température
- De développer l'outil GMAO nouvellement acquis
- De conforter notre obtention du label « Eco Réseau de Chaleur »

C'est dans cette optique, que nous nous engageons à pérenniser notre activité dans les principes validés par la certification ISO 50 001 en mettant en valeur notre maîtrise technique, environnementale et énergétique auprès des populations concernées.

Le directeur de la Centrale Thermique

M. CHENEVIERE